



Communiqué de presse du 26 octobre 2020

Un début, continuons le combat

Le 22 juin 2020, Nokia annonçait un 4^{ème} PSE depuis le rachat d'Alcatel Lucent en 2016, avec un projet de 1233 suppressions de poste en France : 831 à Nozay (91) et 402 à Lannion (22).

Le 23 octobre, en réunion extraordinaire du CSE-C, Nokia a annoncé l'annulation de 247 suppressions de poste (162 à Lannion, 85 à Nozay), ainsi que la création d'un centre d'excellence en cybersécurité dans les télécoms avec 112 emplois (97 à Lannion, 15 à Nozay, dont plusieurs embauches externes).

En résumé, le plan passe de 1233 suppressions de poste à 986 (240 à Lannion, soit un passage de 53% des effectifs menacés à 32% et 746 sur Nozay, soit un passage de 30% des effectifs menacés à 26%). A cela, viendrait s'ajouter l'espoir de 112 créations de postes.

Immédiatement et concomitamment, Bercy et Nokia se sont félicités de cette annonce par deux communiqués de presse dithyrambiques. La CFDT ne peut quant à elle se réjouir, en constatant qu'il y a encore 986 suppressions d'emplois (240 à Lannion, 716 sur Nozay) dans des domaines de haute technologie. Nokia a trahi ses engagements, et ce n'est pas en corrigeant aussi peu son projet que notre opinion changera.

Devant la mobilisation des salariés, le ministère de l'économie, des finances et de la relance, et celui de l'industrie, ont pris le sujet en mains face à un Nokia rigide et « *incompréhensible* ». Ils ont *de facto* négocié en cherchant à mitiger le nombre de suppressions d'emplois par des solutions « *avec ou sans Nokia* ». Les parties prenantes, les personnes ayant travaillé au dossier doivent être remerciées pour leur implication, ministres et conseillers en tête. Mais ils ont travaillé seuls, sans consulter les organisations syndicales sur le fond des tractations ni sur les nécessaires contreparties. Bercy évoque les subsides du plan de relance. Combien ? Comment ? On ne sait pas. Et si Nokia ne respectait pas ces nouveaux engagements, que se passerait-il cette fois ?

L'arrivée du nouveau PDG Pekka Lundmark, le 1^{er} aout, a permis un nouvel examen du projet de plan. Mais une omerta a rendu ces trois mois d'attente très longs et éprouvants pour les salariés. Pour quel résultat ?

Après quatre mois de lutte et de mobilisation, avec les élus locaux, régionaux et la population des territoires, les salariés voient le résultat du travail de Bercy et Nokia : prégnant mais mitigé. Lannion était tellement touché que son avenir était remis en cause, il retrouvera un peu de pérennité si les projets sont réellement mis en œuvre. Les nouvelles propositions redressent ce qui au départ était un vrai déséquilibre, en faisant évoluer le taux de destruction d'emplois de 55% à 32%, voire 20% avec la cyber. Quant à Nozay, les nouvelles annonces sont nettement insuffisantes (taux ramené de 29% autour de 25%).

Les annonces de Nokia cachent derrière les chiffres des propositions encore trop peu détaillées qui demandent une expertise. La CFDT attend de Nokia des précisions, point par point, avec un calendrier d'application des nouvelles propositions en 5G et en Cybersécurité. Impossible de signer un chèque en blanc. Si le livre 2 stipulant les suppressions d'emploi a été revu, les nouveaux postes en cybersécurité ne font pas partie à ce jour des emplois internes. Il faut que les 112 postes soient décrits.

De plus, de nombreux projets en cybersécurité ont déjà été trop souvent présentés aux salariés, sans concrétisation, pour ne pas prendre avec beaucoup de prudence les annonces du 23 octobre.

Il nous faut aussi les données de contreparties pour réveiller une confiance six pieds sous terre.

L'épisode des « engagements » de 2015 ne peut se répéter, la crédibilité de Nokia et du gouvernement est de nouveau mise au défi.

En conclusion, les annonces vont dans le bon sens pour Lannion, mais il reste 986 postes supprimés en R&D essentiellement, et sur Nozay en particulier. La CFDT ne pourra donner son accord sans garanties sur le succès de ces nouvelles propositions, et continuera son combat car le compte n'y est pas. Pour ce faire, les contre-propositions que les élus du CSE-C ont commencé à présenter, doivent trouver un écho favorable, et se transformer en de nouveaux projets créateurs d'emplois et annulations de suppressions. Le processus du PSE doit se dérouler jusqu'à la fin, soit théoriquement les 26 novembre et 27 novembre avec les avis des instances et des organisations syndicales. En parallèle, les négociations du livre 1 des mesures d'accompagnement des salariés qui vont perdre leur emploi sont en cours, après comme toujours jusqu'aux 5 dernières minutes. Les négociations ont avancé, la CFDT continue la lutte.

Contacts : Bernard Trémulot 0647952052 ; Pascal Guihéneuf 0664042704